

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2009**

Délibération
n° 2009.10.183

**Production Plan de
Cohésion Sociale :
participation à La SA
Le Foyer pour la
réalisation de 28
logements locatifs
publics - Opération
"Les Prises de
Giraud" sur la
commune de L'Isle
d'Espagnac**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2009**

Secrétaire de séance : Jacques DUBREUIL

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET

Excusé(s) représenté(s) :

Brigitte BAPTISTE par Bernard CAVY, Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Marie-Noëlle DEBILY par Catherine DEBOEVERE, Gilles VIGIER par André LAMY

Excusé(s) :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / HABITAT

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

PRODUCTION PLAN DE COHESION SOCIALE : PARTICIPATION A LA SA LE FOYER POUR LA REALISATION DE 28 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS - OPERATION "LES PRISES DE GIRAUD" SUR LA COMMUNE DE L'ISLE D'ESPAGNAC

La ComAGA intervient en faveur de la production de logements locatifs publics sur son territoire notamment pour des logements de type PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).

Le règlement de participation, adopté par délibération n°31 du 2 février 2006 modifiée, détermine une participation financière à hauteur de 4 000 € par logement PLUS ou PLAI produit, répartis en 70% à l'acquéreur du foncier pour l'acquisition-viabilisation, et 30% au maître d'ouvrage pour la réalisation proprement dite des logements. Ce dispositif de financement s'applique à l'ensemble des opérations en cours et en projet.

La SA Le FOYER sollicite la ComAGA pour participer à son projet de production de 28 logements locatifs publics, pour l'opération privée situées « Les Prises de Giraud » à L'Isle d'Espagnac. Ces logements seront financés en PLUS (18) et en PLAI (10), et auront donc un statut de logements locatifs publics.

S'agissant de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) comprenant le foncier viabilisé (VRD) et le bâti, il est proposé d'attribuer à La SA Le FOYER 100% de la participation, soit 112 000 € (28 x 4 000 €).

Cette offre nouvelle de logements sera comptabilisée au titre de l'offre nouvelle « PCS » (Plan de Cohésion Sociale).

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 23 septembre 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une participation de 112 000 € à La SA Le FOYER pour la réalisation de 18 logements locatifs publics (PLUS) et 10 logements locatifs publics (PLAI) dans le cadre de l'opération « Les Prises de Giraud » à L'Isle d'Espagnac.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2042– sous fonction 70 – AP n° 8 - opération 2008.02.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

21 octobre 2009

Affiché le :

21 octobre 2009